

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Faits d'ailleurs

IL POIGNARDE SA FEMME ENCEINTE ET JETTE LEUR BÉBÉ DU HAUT D'UNE FALAISE

**A** Palm Desert (Etats-Unis), Adam Slater, 49 ans, a, sur un parking, poignardé de plusieurs coups de couteau son épouse enceinte, âgée de 23 ans. Puis il a emmené avec lui dans sa voiture Madalyn, leur fille âgée d'un an. Leur véhicule a eu un accident sur l'autoroute et s'est renversé. Un homme s'est alors précipité vers eux pour les aider. Mais le père de famille l'a poignardé, puis il a tiré le bébé du siège passager de la voiture, avant de se rendre en haut d'une falaise où il l'a jeté dans le vide. Le bébé est mort sur le coup. Slater, blessé au cours de l'accident, se trouve à l'hôpital mais ses jours ne sont pas en danger. Il sera entendu quand son état se sera amélioré.

IL CONFOND UNE FEMME AVEC UN CERF ET LA TUÉ

**U**n homme, âgé de 50 ans, a comparu récemment devant le tribunal correctionnel en France pour homicide involontaire. Lors d'une partie de chasse à Taussac, le 14 octobre 2017, ce chasseur a cru voir un cerf derrière une haie et a tiré. En fait, il s'agissait d'une femme de 69 ans qui se trouvait dans son jardin et qui est morte sur le coup. La haie mesurait 6 mètres et était très dense, tandis que le chasseur était à la poursuite de l'animal. Il a été condamné à 12 mois de prison avec sursis, à une interdiction de chasser durant 10 ans et de détenir une arme pendant 5 ans. Il doit également verser 8 000 euros (5,2 millions de francs) de dommages et intérêts.

IL POIGNARDE SON PÈRE DANS SON SOMMEIL PARCE QU'IL L'A DÉSHÉRITÉ

**A** Villeneuve-lès-Avignon (France), un homme de 73 ans dormait tranquillement dans son lit lorsqu'il a été réveillé par son fils qui le poignardait. Touché de plusieurs coups de couteau, le septuagénaire est parvenu à s'échapper du logement et à se réfugier chez des voisins qui ont donné l'alerte. La victime a été transportée à l'hôpital où elle s'est vue prescrire une ITT supérieure à 30 jours. Son fils, âgé de 38 ans, a été interpellé. Placé en garde à vue, il a expliqué avoir poignardé son père parce que ce dernier l'avait délesté d'une partie de son héritage dans son testament. Il a été interné dans une unité psychiatrique en raison de son état psychologique.

Rassemblés JNE

# Deux individus écroués au Château pour vol et braquage

Jean-Paulin ALLOGO  
Port-Gentil/Gabon

**L'**ANTENNE provinciale de la Police judiciaire (PJ) vient de neutraliser deux compatriotes, Andy Nzouba alias "Aguero", 26 ans, et Yorick Obame alias "Azaria", 26 ans également. Les concernés sont soupçonnés d'avoir un lien avec les vols et braquages commis dans les quartiers Laverie moderne, Salsa et Matiti. D'après une source proche du dossier, ces deux individus, domiciliés au

quartier Laverie moderne, se sont introduits par effraction dans la boîte de nuit baptisée "Bouaké", profitant de ce que cette structure est fermée dans le cadre des mesures pour éviter la propagation du coronavirus. Ils se seraient emparés de plusieurs effets de valeur qui s'y trouvaient, notamment deux écrans plasma, un vidéo-projecteur, un baffle, un amplificateur et un fumigène.

Entendus sur procès-verbal, Aguero et Azaria auraient d'ailleurs reconnu les faits mis à leur charge. Présentés devant le procureur de la République à la fin de l'enquête préliminaire, les deux mis en cause auraient confirmé leurs aveux. Aussi, le magistrat instructeur les a-t-il inculpés pour vol et braquage, avant de les placer sous mandat de dépôt au pénitencier du Château, en attendant leur jugement.



Photo: Jean Paulin Allogho

Aguero et Azaria, dans les locaux de la PJ.



REPUBLICQUE GABONAISE  
MINISTÈRE DE L'ÉPARGNE, DE LA RENTRÉE  
FINANCIÈRE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE, CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT  
DIRECTION GENERALE DE L'AFRIQUE CENTRALE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTRENATIONAL

#### PROJET RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE (RCEJPS)

DATE DE PUBLICATION :	03 AVRIL 2020
ACTIVITE :	TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION DES PROVINCES DU HAUT-OGOOUÉ ET DE L'OGOOUÉ-LOLO
SECTEUR :	SOCIAL
SOURCE DE FINANCEMENT :	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
PRET N° :	2000200000651
N° D'IDENTIFICATION DU PROJET:	P-GA-IAE-002
IAS N° :	AAOI-02/RCEJPS-20

1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur le *site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement*.
2. Le Gouvernement Gabonais a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet de Projet Renforcement des Capacités pour l'Employabilité des Jeunes et l'amélioration de la Protection Sociale (RCEJPS). Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour les **travaux de réhabilitation et extension des établissements de formation des provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo**.
3. La Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour l'exécution des travaux de construction et réhabilitation tout corps d'Etat de trois établissements de formation (**le Lycée Technique Fulbert BONGOTHA de Moanda, le Lycée Technique Agathe OBENDZE de Franceville et le Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels de Koula-Moutou**). La durée d'exécution desdits travaux est de dix (10) mois.
4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres aux bureaux de la **Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS**, BP 3919 Libreville Gabon, Tel : (241) 011 72 53 39 / 074 48 68 90 / 077 41 58 15, courriel : cep.rcejps@gmail.com.
5. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur
6. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement : Passation des marchés des travaux.
7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **09 juin 2020 à 8 heures GMT** et doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de soixante huit millions (68 000 000) francs CFA ou équivalent en euros.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le **09 juin 2020 à 9 heures GMT** aux bureaux de la **Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS**, sise au 224 Rue Jean Baptiste NDENDE, 4ème étage de l'Immeuble La Parisienne, Libreville GABON.

Le Chef de Projet



François BOUKANGOU